A decorative border of small, dark floral motifs runs along the top, bottom, and sides of the cover, framing the text.

UNE GLOIRE
DE
L'EGLISE DU CANADA.

La Mère Catherine-Aurélié
DU
PRÉCIEUX SANG.

PAR
V. B. J.

UNE GLOIRE
DE
L'EGLISE DU CANADA.

La Mère Catherine - Aurélie

DU
PRECIEUX-SANG.

Par
V. S. J.



1920

Bx4705

C 373

G 4

Nihil obstat :

C. R. GUIMONT,

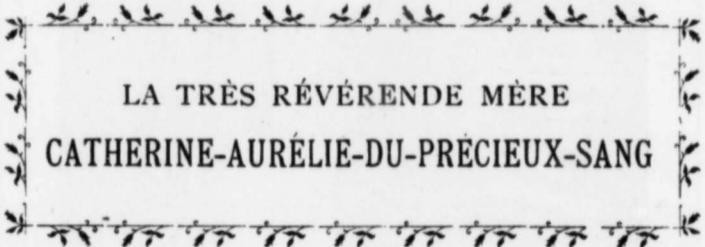
Pter Censor.

Imprimatur :

† L. N. CARD. BÉGIN,

Arch. de Québec.

10 Septembre 1920.

A decorative rectangular border with a repeating floral or leaf motif surrounds the central text.

LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE
CATHERINE-AURÉLIE-DU-PRÉCIEUX-SANG



La Très Révérende Mère

Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang

Fondatrice des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang.

VIVE LE SANG DE JÉSUS !

UNE GLOIRE DE L'ÉGLISE DU CANADA.

LA MÈRE CATHERINE-AURÉLIE- DU-PRÉCIEUX-SANG.

Sous ce double titre, *L'Action Catholique* de Québec publiait, à l'occasion du quinzième anniversaire du décès de la Très Révérende Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, un article assez considérable extrait d'un ouvrage édité par la communauté du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, à l'occasion des Noces d'Or de leur Institut, célébrées le 14 septembre 1911.

Cet article, qui a été reproduit par plusieurs journaux, a paru édifier ; car on sollicite aujourd'hui de le réimprimer en brochure, et d'y ajouter tout ce qui serait de nature à faire connaître davantage la vénérée Mère et son œuvre.

Les pages qui suivent sont la réalisation du premier désir. Quant au second, il ne pourra s'effectuer qu'à l'époque de la publication de la VIE de la vénérée Mère Fondatrice du Précieux-Sang : VIE qu'un éminent théologien est à préparer.

DÉCLARATION

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons que dans les appréciations ou qualifications contenues dans cette brochure, nous n'avons nullement eu l'intention de prévenir les décisions de la sainte Eglise, à laquelle nous soumettons filialement notre jugement.

VIVE LE SANG DE JÉSUS !

La Très Révérée Mère
Catherine-Aurélie du Précieux-Sang

(Née Aurélie Caouette)

Fondatrice et Supérieure Générale de l'Institut des
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang.

1833-1905.

"Sitis!"
Devise de
la V. Mère.

Naissance et Enfance.

La Vénérée Fondatrice naquit à Saint-Hyacinthe, sur les bords riants de l'Yamaska, le onze juillet mil huit cent trente-trois, et reçut au baptême le nom d'AURÉLIE.

Son père — Joseph Caouette — était le type du vrai canadien-français : foi simple et robuste ; piété franche et droite ; honnêteté proverbiale. Sa mère — Marguerite Olivier — était la femme forte comme la veulent les Saints Livres.

Dès son bas âge, celle qui devait entraîner tant d'âmes virginales à sa suite, eut le don de s'attirer les

cœurs. Son sourire était doux et aimable ; ses petites manières, gracieuses et engageantes ; il y avait surtout dans son œil bleu — si tendre et si profond — une limpidité, une transparence, comme un rayon qui illuminait toute sa personne et — quoique sans beauté — la rendait attrayante.

Ses années de pensionnat.

Aurélie fut placée très jeune au pensionnat de la ville, que dirigeaient alors les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Pendant tout le cours de ses études, elle fut signalée à l'attention des élèves comme un modèle de simplicité, de douceur, de bonnes manières, de vraie piété et de vertu entraînant. Sa modestie, sa franche gaieté et sa propension à rendre service la faisaient aimer de toutes. L'amabilité, la riante amabilité était sa vertu d'éclat, celle dont elle revêtait toutes les autres, et qui la fit tellement chérir qu'elle ne connût jamais ni rivale, ni envieuse. On lui savait gré d'être la préférée de toutes, sans doute parce qu'elle était la préférée de chacune.

Ses études furent certainement un succès. Mais elles eussent été plus complètes sans l'irrésistible attrait qui la portait, comme saint Ignace de Loyola, à aller trop souvent conjuguer le verbe *Aimer* au pied du tabernacle. Ce n'est donc pas à son ardeur pour l'étude, mais à sa vive intelligence et à des aptitudes naturelles pour diverses branches d'enseignement,

qu'elle dût de compter toujours parmi les plus brillantes élèves du pensionnat.

La première manifestation de sa vocation spéciale.

Une année, le docte et pieux M. le G. V. Raymond avait composé, pour la distribution des prix du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dont il était le directeur, un drame intitulé "*Le Martyre de Sainte Catherine*". A Mlle Caouette, qui excellait dans la déclamation, fut décerné le rôle principal : celui de la Vierge d'Alexandrie. Ce drame, qu'elle avait longtemps étudié, souvent exercé, n'avait toujours produit en elle que l'effet ordinaire d'un sujet émouvant sur une nature sensible.

Mais, le jour même de la distribution des prix, au moment où, en présence du public, elle répétait ce qu'elle avait redit cent fois : "*Je sens en moi toute l'énergie du Sang divin ; c'est un Sang généreux qui n'aspire qu'à se répandre,*" elle sentit soudain passer en son âme cette ardeur dévorante pour le Sang du Christ qui sera la grande passion de sa vie.

Dans sa famille. — Son action.

C'est aux vacances de 1850 que Mlle Caouette reprit sa place au foyer familial. Elle allait atteindre sa dix-septième année.

Le témoignage de l'unique sœur qui lui a survécu — sa chère Victorine — nous permet de résumer ainsi

l'action d'Aurélié auprès des siens : elle était l'aide et l'amie, souvent la conseillère de sa mère, qu'elle affectionnait tendrement ; le repos et l'agrément de son père, qu'elle délassait, après ses heures de rude travail, par le charme de sa conversation spirituelle et enjouée ; les délices de ses frères et sœurs, dont elle s'efforçait de réaliser les moindres désirs ; en un mot, elle était—si l'on peut s'exprimer ainsi—le permanent rayon de soleil du cercle de famille, par son humeur toujours égale, aimable et sympathique et par cet esprit de conciliation, tout à la fois doux et énergique, qui semble entrer dans les vues de chacun, et ne s'impose à personne.

Son intérieur.

Ame ardente, nature idéale, composée de tout ce qui charme, captive et entraîne, le monde eut eu pour elle plus d'un danger sans le trait divin que Dieu avait décoché dans son cœur, au dernier jour de sa vie de pensionnaire. Grâce à "l'énergie du Sang divin," qui lui communiqua sa force et son onction, le monde, aux sourires et à l'affection duquel elle répondit comme elle avait toujours répondu aux sourires et à l'affection de ses maîtresses et de ses compagnes, sans alourdir les ailes de son âme dans leur essor vers Dieu : le monde ne la captiva jamais.

Esprit de prière.

Tout en paraissant se donner, Mlle Caouette se possédait toujours, ou plutôt appartenait toujours et

tout entière à l'Ami divin qui avait ravi son cœur, et qu'elle ne contemplait plus qu'à travers les déchirures de sa chair, les effusions de son Sang — de ce "Sang généreux qui n'aspire qu'à se répandre." Aux heures les plus entraînantes des réunions de famille—les seules que lui permit son rigide directeur— alors que le plaisir semblait l'irradier et l'absorber tout entière, Aurélie simulait une raison et, en un clin-d'œil, disparaissait comme pour revenir l'instant d'après. La cherchait-on : ou on la surprenait à genoux au pied de son crucifix, ou elle s'était furtivement dirigée vers la demeure de Celui qui murmurait de plus en plus fréquemment à l'oreille de son âme : " Sitio ! J'ai soif ! "

A cet Altéré d'amour, elle répondait, avec toute l'ardeur de son aimante nature : " Sitio ! Moi aussi, j'ai soif."

Mais comment étancher cette soif mutuelle ? *Dans quelle solitude s'enfermer pour monter aux lèvres du divin Crucifié et lui verser à boire ? Par quelle voie poursuivre les âmes dont le Christ était assoiffé ?*

Grandes questions auxquelles les prudents directeurs de Mlle Caouette n'arrivaient pas à répondre d'une manière définitive.

Ils étaient bien convaincus que Dieu appelait cette âme d'élite vers les sommets, et que l'état religieux répondrait seul à ses aspirations. Mais, quand Mgr Prince proposait à la jeune fille l'une ou l'autre des ferventes communautés de notre pays, elle répondait absolument en ce sens : " Si vous voulez, j'irai, Mon-

seigneur, mais sans attrait pour les œuvres qu'on y pratique."

Toujours des réponses analogues : indices d'une vocation spéciale.

Un jour, M. le G. V. Raymond lui proposa le Tiers-Ordre de la Pénitence de saint Dominique.

Elle se sentit éprise d'un grand désir d'en faire partie.

Son vénéré directeur fit les démarches nécessaires auprès de l'illustre restaurateur de l'ordre des Frères Prêcheurs en France ; et, le 1er août 1854, le R. P. Larcordaire adressait à M. le G. V. Raymond l'autorisation demandée. Le 30 août suivant, Mlle Aurélie Caouette était admise dans le Tiers-Ordre de Saint Dominique.

La nouvelle tertiaire reçut le nom de la séraphique dominicaine qu'elle choisira, plus tard, pour première patronne de l'Institut du Précieux-Sang: Sainte Catherine de Sienne.

De ce jour, Mlle Caouette ne signa plus que *Catherine-Aurélie*.

Esprit de pénitence.

Cette admission dans le Tiers-Ordre de la pénitence fut, pour la jeune fille, le signal de grandes mortifications. Il lui semblait que, puisqu'elle appartenait à un ordre de Pénitence, elle devait observer celle de ses règles, qu'elle jugeait être la prédominante. Mlle

Caouette avait déjà obtenu de remplacer ses élégantes toilettes aux couleurs de la Vierge, par un costume noir de forme antique n'excluant pas le bon goût ; elle voulait maintenant s'immoler et faire pénitence dans la plus large mesure possible : " C'est peut-être par ce moyen," disait-elle à M. le G. V. Raymond, " que j'apaiserai la soif de mon Bien-Aimé ; que je lui donnerai des âmes — ces gouttes d'eau rafraîchissantes."

L'austère directeur lui permit de suivre son attrait, se réservant d'en contrôler l'action.

Mais Catherine-Aurélié avait beau se couvrir de cilices, s'armer de disciplines à pointes de fer, multiplier les austérités connues, en inventer de nouvelles, Jésus demandait toujours : il avait toujours soif.

Souffrances morales et physiques.

Dans cette intolérable situation de ne pouvoir arriver à connaître sa voie, Mlle Caouette se sentit envahir par les peines intérieures les plus étranges, en même temps que les maladies les plus cruelles tourmentaient son pauvre corps. Que de fois, au paroxysme de ses souffrances, s'est-elle écriée, comme l'Agonisant du Calvaire : " Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonnée ?"

Il ne nous appartient pas de soulever le voile qui nous cache les diverses phases de cette agonie de dix années, au cours desquelles la consolation et la désolation s'alternaient si soudainement ou s'embrassaient si

étroitement que Mlle Caouette ne sût jamais, assure-t-on, si elle devait appeler ces années d'ombre et de soleil, des années de souffrances ou des années de jouissances.

Cependant ses directeurs étaient loin de la perdre de vue et de se désintéresser de sa cause. Sans qu'elle s'en doutât, les ténèbres avaient, peu à peu, fait place à la lumière, dans leur esprit ; mais ils la gardaient sous le boisseau : le temps de la produire n'était pas venu.

Examen de sa Vocation.

Au mois de mai 1859, Mgr Prince et M. le G. V. Raymond se déterminèrent à envoyer Mlle Caouette au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, pour y faire une retraite. Ils n'étaient plus ni perplexes, ni hésitants : mais — la question étant grave — ils voulaient asseoir de mieux en mieux leur jugement sur la vocation extraordinaire de Catherine-Aurélië; de plus, en faisant constater l'existence de cette vocation par des personnages éminents en doctrine et en dignité, ils tendaient à préparer les esprits, surtout le clergé, à accepter plus facilement la conséquence qui résulterait de cette constatation.

Un vénérable sulpicien, Monsieur l'abbé Nercam, fut chargé de la direction de Mlle Caouette. Le 27 mai, il rendait compte de sa mission à Mgr Prince :

“ J'avoue, écrit-il, que je ne suis guère capable de diriger une âme comme celle-là et de prononcer sur sa vocation. Néanmoins, il me semble qu'elle doit entrer

en religion: parce qu'elle a au plus haut degré toutes les marques de la vocation religieuse, et, quoi qu'on fasse, cet attrait revient toujours....

“Je suis porté à croire qu'elle a une vocation spéciale pour propager la dévotion au Précieux Sang....

“Enfin, Monseigneur, je vous dirai que l'ensemble de ses attrait me porterait à croire qu'une communauté cloîtrée conviendrait mieux que toute autre pour cultiver une âme aussi éminente”, etc., etc.

Les lumières du docte sulpicien, sur la destinée future de Catherine-Aurélie, étaient déjà bien grandes.

Mgr Prince et M. le G. V. Raymond espérèrent qu'un nouvel examen achèverait l'illumination de M. Nercam, et que le Verbe de Dieu mettrait sur ses lèvres la parole inspirée qui compléterait leur pensée. A la fin de juillet, ils renvoyèrent Mlle Caouette à la Congrégation de Notre-Dame.

Quand elle y arriva, M. Nercam allait partir pour un voyage de quelques semaines. Il put, cependant, lui accorder une courte audience, au cours de laquelle il lui conseilla de s'adresser, en son absence, à Mgr de Montréal (MGR BOURGET), à Mgr le Coadjuteur (MGR JOS. LAROCQUE), à M. le supérieur du Séminaire. (M. L'ABBÉ BAYLE), à Mère Saint-Bernard, supérieure générale des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Avec son esprit de docilité et d'abnégation, elle n'hésita pas à aller demander la lumière à ces divers

foyers, avant de retourner à Saint-Hyacinthe. L'avenir prouva qu'il était dans les desseins de Dieu que ces hauts et sympathiques personnages entrassent dans cette confiance, et fussent mis en mesure de donner leur avis sur l'importante question.

La lumière se fait.

Mgr Bourget eut pitié de cette âme en peine et si terriblement éprouvée. Après l'avoir soumise à un nouvel examen, il la fit entrer dans son oratoire ; là, en présence du Saint Sacrement, et après avoir prié avec elle, il lui dit : " Mon Enfant, si j'étais l'Evêque de Saint-Hyacinthe, je vous dirais : Allez-vous-en dans une petite chaumière bien solitaire, et fondez une communauté d'Adoratrices du Précieux - Sang, filles de Marie Immaculée. "

" Je ne saurais exprimer, " dira, plus tard, Catherine-Aurélie, " la dilatation de mon cœur, quand j'entendis ces mots : " une communauté d'Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée ". En un instant, je passai d'une profonde tristesse à une vive allégresse. Tout mon être exultait. Tout chantait en moi : Vive le Sang de Jésus ! . . . Amour à Marie Immaculée ! . . J'étais convaincue que Notre Seigneur me voulait dans cette communauté " .

Quelques jours plus tard, Mgr Prince recevait la lettre suivante de l'Evêque de Montréal.

“ Montréal, le 11 août, 1859.

“ Monseigneur,

“ Une demoiselle, que Votre Grandeur a adressée à la Congrégation, est venue me consulter sur sa vocation.

“ Ne consultant que son attrait, et nullement les grâces extraordinaires dont il paraît qu'elle est favorisée, et dont elle ne m'a dit mot. . . je crois que Notre-Seigneur l'appelle à faire une communauté nouvelle, spécialement consacrée au service des corps et des âmes par la dévotion au Sang précieux de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de sa glorieuse Mère. . . .

“ Ce qui m'a surtout engagé à lui donner cette décision, ça été la disposition d'esprit dans laquelle je l'ai trouvée par rapport à l'état de vie auquel elle était appelée. Car son attrait marqué est pour une communauté consacrée au Précieux-Sang ; et il ne lui venait pas en pensée qu'elle pourrait bien être appelée à la fonder . . . Elle désirait ardemment que d'autres fussent inspirés de faire une institution qui, selon elle, doit beaucoup contribuer à la sanctification des âmes. . . .

“ Comme je l'ai observé à Votre Grandeur, je n'ai rien aperçu d'extraordinaire dans cette personne, sinon une joie pure et modeste qui fait briller sur sa figure le bonheur dont son cœur est sans doute inondé. . . . Je remarquai un mouvement sensible et de vives im-

pressions sur sa figure, lorsque j'ai eu l'occasion de la faire parler de son attrait principal pour le Précieux Sang de Jésus-Christ et l'Immaculée Conception de Marie

“ Telle est, cher Seigneur, mon humble opinion, en tout soumise à la vôtre.

(Signé) † Ig, Ev. de Montréal.”

Mgr Prince accueillit, avec grande joie et comme venant du ciel cette décision du saint Evêque. Il se hâta de la communiquer à M. le G. V. Raymond.

C'était la pleine lumière.

A son tour, monsieur l'abbé Nercam reçut du ciel le rayon qui lui manifesta la vocation de Mlle Caouette.

“ 12 septembre 1859.

“ Monseigneur,

“ Depuis mon retour, j'ai pu voir à loisir cette bonne fille (*Mlle A. Caouette*) et cette fois il me semble que je puis sans crainte me prononcer sur deux choses, savoir : 1° que l'on peut se rassurer sur sa voie : qu'en général ses faveurs sont divines ; que c'est vraiment une âme d'élite, bien simple, bien généreuse et bien agréable à Dieu ; 2° mes nouvelles relations avec elle ont achevé de me persuader qu'elle a une vocation spéciale

et que Dieu a sur elle de grands desseins ; tout me porte à croire cela : sa grande innocence, ses grandes épreuves, ses faveurs extraordinaires . . et un ensemble de choses qui, pour moi, équivaut à une démonstration. Je crois qu'en effet, elle est appelée à fonder un institut qui manque au Canada, un institut purement contemplatif, que, depuis longtemps, je désirais moi-même et beaucoup d'autres avec moi . Il faut à cette bonne personne une réunion de jeunes filles très ferventes, et uniquement appliquées à la contemplation et à la prière et aussi un institut dont le but soit d'honorer l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge par le Précieux Sang, qui sont les deux grandes dévotions destinées à retremper et à régénérer les âmes dans notre siècle Je vous dirai même, Monseigneur, en toute simplicité, que je vois le costume de ces nouvelles filles (*les futures adoratrices du P.-Sang*) dans ces deux grandes faveurs dont cette bonne personne a été gratifiée et qui a un si grand nombre de témoins, savoir : la couleur de ses habits apparaissant tantôt rouges et tantôt éclatants de blancheur ; et ces deux couleurs sont les signes bien naturels des deux grandes dévotions à l'Immaculée Conception et au Précieux Sang.

“ Telles sont, Monseigneur, mes convictions bien fermes et bien profondes, accompagnées du désir le plus ardent que ce beau dessein de Dieu s'exécute au plus tôt pour sa gloire et pour celle de sa très sainte Mère.

(Signé) A. Nercam ptre S. S.

Mgr Prince signale sa volonté. — Sa mort.

Les démarches préliminaires à la fondation de la communauté en perspective étaient à se poursuivre, quand la mort de Monseigneur Prince, arrivée le 5 mai 1860, obligea de tout suspendre.

Mais, pendant sa maladie, Mgr Prince avait chargé M. le G. V. Raymond d'aller bénir, en son nom, la chambre que Mlle Caouette occupait dans la maison paternelle. Il la manda ensuite auprès de lui, et lui dit : que sa volonté était qu'elle considérât cet appartement comme son oratoire, son cloître et sa cellule, jusqu'à ce qu'il fût possible d'ouvrir une maison régulière pour l'établissement d'une communauté d'adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée.

Rappelant cette circonstance, un vénérable prêtre, alors étudiant au séminaire de Saint-Hyacinthe, a écrit ce qui suit :

“ On apprit aussitôt, avec une grande admiration, dans toute la ville, que Mlle Caouette était confinée dans sa chambre, attendant l'heure de la Providence pour la fondation d'une communauté religieuse. Tous les survivants de cette époque se rappellent bien cette chambre, au coin sud-est de la maison, dont les rideaux étaient sans cesse rabattus. C'était un lieu de mystère. On s'y rendait avec vénération ; on y passait et repassait, en disant à mi-voix : C'est là qu'est “ la sainte.” Le peuple la qualifiait ainsi.”

Mort de Mme Caouette.

Le 31 janvier 1861, Mlle Caouette perdait sa mère.

Une circonstance des derniers moments de cette pieuse dame, et qui parut prophétique, a été consignée dans les Annales de la communauté :

“ Peu d’instants avant d’expirer, Mme Caouette, jetant les yeux autour d’elle, manifesta de la surprise et dit à M. le G. V. Raymond qui l’assistait : “ Du sang ! du sang ! ! . . . Mon Père, je vois du sang partout sur les murs de ma chambre ! ! ” On eut dit que Dieu lui donnait d’entrevoir que cette maison allait devenir le premier sanctuaire consacré au Précieux Sang.

En effet, cette habitation fut le berceau de l’Institut.

Heures d’angoisse.

La mort de Mgr Prince avait ouvert une nouvelle ère de tribulations et d’angoisses à Mlle Caouette.

Heureusement, la suspension du cher projet ne fut pas de longue durée.

Quelques semaines plus tard, M. le G. V. Raymond recevait ce message consolant : “ Réjouissez-vous ! réjouissez-vous !! Mgr LaRocque est nommé Evêque de Saint-Hyacinthe ! ! ”

Le vénéré directeur de la future fondatrice se hâta de communiquer l’heureuse nouvelle aux person-

nes qui, comme lui, attendaient, entre la crainte et l'espérance, le nom du successeur de Mgr Prince.

Le nouvel *ange* de l'Eglise de Saint-Hyacinthe était l'*ange* désiré, l'*ange* que demandait au ciel le groupe intime des dévots au Précieux Sang ; aussi cette nouvelle fut-elle accueillie avec allégresse et gratitude. Cela se conçoit : c'était, pour eux, la réponse du ciel, l'une des preuves demandées de la volonté de Dieu sur l'œuvre projetée.

En effet, outre que Mgr Joseph LaRocque, évêque de Cydonia et coadjuteur de l'Evêque de Montréal, professait une ardente dévotion envers le Précieux Sang, il avait été l'ami intime de Mgr Prince ; il était l'ami de Mgr Bourget et de M. le G. V. Raymond. Leurs pensées, sur le projet et les questions en litige, étaient ses pensées : comme eux il avait tout examiné, tout encouragé, et s'était déclaré pleinement satisfait de la décision prise par son vénérable prédécesseur : l'œuvre n'avait donc plus, semblait-il, qu'à recevoir l'approbation officielle du second Evêque de Saint-Hyacinthe, à sortir de l'ombre et à s'installer au beau soleil du bon Dieu.

Ainsi pensait M. le G. V. Raymond.

Mais ainsi ne pensait pas Mgr LaRocque. Lui à qui il avait toujours fallu *imposer* les charges où il était du devoir de commander, de décider, de se prononcer en dernier ressort ; et qui donnait, pour motif de son opposition, ses scrupules de conscience, ses perplexités incessantes, son défaut de fermeté.

Lui, que l'on avait *contraint* d'accepter l'épiscopat, et qui, à bout d'arguments contre le choix que Rome avait fait de sa personne, ne s'était laissé sacrer qu'afin de ne point assumer la responsabilité de son refus,— n'allait pas préluder, dans l'administration de son diocèse, en épousant les décisions d'autrui, surtout quand la mort était venue en empêcher l'accomplissement et donner lieu de soupçonner que l'Esprit Saint était peut-être du côté de l'opposition.

Devenu officiellement responsable, Mgr LaRocque voulut être officiellement convaincu.

Il fallut donc reprendre une à une toutes les questions antérieurement soumises, pesées, résolues. Il fallut revenir sur les mêmes examens, tenter les mêmes essais, soumettre aux mêmes épreuves, en un mot, remettre en cause toutes les pièces de cet important procès, si consciencieusement étudié, si sagement jugé, si difficilement gagné.

Mgr LaRocque paraissait d'autant plus lent à formuler une décision qu'on le pressait davantage de se hâter; on eut dit qu'il appréhendait de céder plutôt à l'amitié ou à l'impulsion de son attrait personnel qu'au mouvement de l'Esprit-Saint.

Saint Joseph intervient.

Jugeant qu'il fallait pourtant en finir, Mgr LaRocque s'adressa à Saint Joseph. Dans une prière prolongée et fervente, il lui demanda de lui obtenir,

comme indice de la volonté de Dieu, un sentiment de sainte joie et d'intense confiance.

Le 14 avril 1861, fête du Patronage de Saint Joseph, Mgr LaRocque était exaucé. Dans un moment rapide comme l'éclair, l'âme de Mgr LaRocque devint radieuse : la lumière—une lumière chaude et pénétrante—remplaça les ombres; une onction divine faite d'énergie et de confiance, chassa la crainte, et fit de la plus angoissante des causes, une cause à jamais triomphale : car jamais Mgr LaRocque ne vit s'affaiblir un instant l'intime conviction reçue en ce jour : que l'œuvre du Précieux Sang était voulue de Dieu.

Ce même jour, M. le G. V. Raymond reçut, de son Ordinaire deux importantes communications, pouvant se résumer ainsi :

1° Une communauté de religieuses contemplatives, vouées au culte du Précieux Sang de Jésus-Christ et à celui de Marie Immaculée dans sa conception, était définitivement résolue ;

2° Elle s'ouvrirait à Saint-Hyacinthe même, dès que les circonstances le permettraient ;

3° Mlle Aurélie Caouette en serait la fondatrice.

Inauguration de l'Institut du Précieux-Sang.

Pendant que l'Eglise universelle retentissait du joyeux chant liturgique :

“ Salut, ô Croix, mon unique espérance !
En ce jour de votre triomphe,
Rendez le juste plus juste encore,
Et accordez au pécheur le pardon.”

L'Eglise de Saint-Hyacinthe donnait naissance à la première communauté contemplative de notre pays : celle des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée.

— C'était le 14 septembre 1861, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Mlles Sophie Raymond, Elizabeth Hamilton et Euphrasie Caouette furent les premières compagnes de la fondatrice du Précieux-Sang.

— Au cours de l'allocution qu'il prononça à cette cérémonie, l'Evêque de Saint-Hyacinthe dit aux quatre débutantes :

“ Si votre œuvre est, comme je l'espère, conforme au bon plaisir de Dieu, il saura la faire réussir, même en se servant d'aussi frêles instruments que vous. En effet, quand il voulut terrasser le paganisme et régénérer le monde qu'opposa-t-il à leur corruption et à leurs désordres ? Il opposa la simplicité de son Evangile ; il opposa la “ folie de la Croix ” ! Et le paganisme vaincu, et la Croix exaltée par tout l'univers, ont prouvé que la folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes. La doctrine de la Croix est devenue le sel du monde, et l'a guéri de sa corruption. Elle est devenue la lumière des hommes, et elle a dissipé les ténèbres où ils étaient plongés.”

Comme l'écrivit Laure Conan, dans "*Silhouettes canadiennes*," " Le temps a vérifié magnifiquement les paroles que l'Evêque adressait aux quatre fondatrices, le 14 septembre 1861."

Règlement et Premier Monastère.

Après la sainte messe et l'action de grâce, Mgr de Saint-Hyacinthe remit à Mlle Caouette le règlement temporaire de la communauté.

Dès que les parents se furent retirés, les nouvelles sœurs s'empressèrent de lire leur règlement. Ces âmes, assoiffées de souffrances réparatrices, n'en furent que médiocrement satisfaites, et se promirent bien d'obtenir quelque chose de plus.

" Pas un seul petit jeûne ! " dirent-elles, à Monseigneur, sur le ton du reproche filial.

Le doux et prudent Evêque, qui savait l'extrême pauvreté des sœurs, leur répondit, aimablement :

" Peut-être, mes chères Filles, jeûnerez-vous plus souvent que vous n'en aurez la dévotion
Laissons Dieu régler lui-même la question de vos jeûnes."

Cette parole prophétique, qui ne leur parut que plaisante, faillit se réaliser le jour même.

Il était près de onze heures. Mlle Caouette et ses compagnes crurent qu'il fallait déjeûner, puisque

le règlement le voulait. Elles visitent fourneaux et armoires et ne trouvent que . . de l'eau chaude sur le poêle. Personne n'avait pensé au déjeuner Sœur Catherine-Aurélié passa dans les appartements de son père et lui communiqua sa pénurie.

Le bon M. Caouette "mit de grand cœur" à la disposition de sa fille tout ce qu'il fallait pour le déjeuner ; mais les *annales* portent que la pièce principale fut un morceau de lard froid : la fondatrice ne voulant sans doute pas préluder à la vie pénitente de la communauté par des *mets trop recherchés*.

Ce premier repas de charité en inaugurerait beaucoup d'autres.

Deuxième Monastère.

Installée, par défaut de ressources, dans l'humble demeure du vénérable père de la fondatrice, la nouvelle communauté, qui comptait déjà plusieurs postulantes, quitta ce "*premier monastère*," deux ans après la fondation.

Le 14 septembre 1863, les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang furent transférées, en grande pompe et processionnellement — faisant escorte au très Saint Sacrement — dans une maison spacieuse, admirablement située, un peu en dehors de la ville, encore sur la rue Girouard: maison si blanche et si propre que les sœurs, aussi longtemps qu'elles l'habitèrent, ne la nommèrent jamais que le *Blanc Monastère*.

La rayonnante Hostie était portée par Mgr Bourget, l'illustre évêque de Montréal qui avait eu le regard si pénétrant dans l'examen de la vocation de Mlle Caouette.

Prise d'Habit des Fondatrices.

Dès que le Saint Sacrement fut déposé dans le tabernacle, Sœur Catherine-Aurélie et ses trois compagnes vinrent s'agenouiller aux pieds de Mgr de Montréal, pour solliciter et recevoir l'habit rouge et blanc du nouvel institut, définitivement adopté ce jour-là.

Mgr Bourget imposa ensuite aux Sœurs leurs nouveaux noms, ainsi qu'il suit :

Mlle Catherine-Aurélie Caouette :

Sœur Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang;

Mlle Elisabeth Hamilton :

Sœur Elisabeth-de-l'Immaculée-Conception ;

Mlle Sophie Raymond :

Sœur Sophie-de-l'Incarnation ;

Mlle Euphrasie Caouette :

Sœur Euphrasie-de-Saint-Joseph.

Profession de la Mère Fondatrice.

Dès que le chant du *Regnum mundi* fut terminé, la Mère Fondatrice entra de nouveau au sanctuaire, à l'appel du Pontife, et s'agenouilla à ses pieds.

Après avoir répondu aux interrogations de l'Evêque, elle prononça ses vœux perpétuels de religion, et elle en signa immédiatement la formule, au pied de l'autel.

Après lui avoir donné les insignes de la profession la croix et l'anneau d'argent, Monseigneur de Montréal déposa sur sa tête une couronne de roses blanches, et entonna le *Te Deum*.

C'est à ce *Te Deum* de la première profession religieuse que l'Institut du Précieux-Sang doit toutes les hymnes d'action de grâce et de jubilation dont ses murs ont depuis retenti. En effet, si le premier *Veni Creator* du 14 septembre 1861 a inauguré l'œuvre du Précieux-Sang, le *Te Deum* du 14 septembre 1863 a définitivement établi cette œuvre. L'un disait : ESPOIR ; l'autre, SUCCÈS : Oui, succès, puisqu'une RELIGIEUSE, irrévocablement consacrée, par la Sainte Eglise, au culte du Précieux Sang de Jésus et à celui de l'Immaculée Conception de Marie, venait d'être produite par l'œuvre même.

Le Troisième Monastère.

Le *Blanc Monastère* avait été acheté et donné à la vénérée Mère Catherine-Aurélie et à ses sœurs par le bon M. Edouard Lecours, curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe et bienfaiteur insigne du Précieux-Sang.

Ce premier bienfait ne faisait qu'inaugurer son œuvre de dévouement. Il voulait plus et mieux pour les Adoratrices du Précieux-Sang.

Toutes les ressources dont il pouvait disposer, en vivant plus que modestement, allait à son rêve héroïque : élever un temple à Jésus-Hostie ; donner un autel au Sang eucharistique ; bâtir un monastère régulier à ses adoratrices.

Grâces à ses épargnes, à ses sacrifices, à ses industries, à ses amis et aux amis du Précieux-Sang, il put faire commencer, le 9 avril 1866, les fondations de l'édifice projeté.

Le 26 juin 1867, les sœurs prirent possession de la première aile du monastère actuel.

Le 10 juillet 1871, M. l'abbé Lecours mit les ouvriers en devoir de creuser les fondations du maître-corps et de la chapelle du monastère. Les premières pelletées de terre furent enlevées par Mgr Jos. LaRocque, M. le G. V. Raymond, M. le curé Lecours et Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang.

Le 8 décembre 1876, Notre-Seigneur et ses humbles adoratrices quittèrent définitivement la toute petite chapelle et le tout petit chœur de la " Maison-Blanche ", et entrèrent processionnellement, au chant des hymnes liturgiques, dans la vaste enceinte qui allait devenir la demeure permanente du Roi d'amour et de ses aimantes épouses.

Supérieure locale et générale.

Il serait trop long d'énumérer, même brièvement, ce que furent les vertus, les œuvres et l'action de la vénérée Mère Fondatrice du Précieux-Sang pendant les nombreuses années (1861 — 1905) — qu'elle gouverna : sa communauté, comme supérieure locale, et son institut comme supérieure générale : titre et fonction qu'à la demande de Mgr L.-Z. Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, Sa Sainteté Léon XIII lui conféra, le 10 avril 1892, et qu'elle exerça avec tant de tact, de dignité, d'une main tout à la fois si douce et si ferme, dans un esprit si large, si mesuré et si conforme aux fins de son Institut : l'adoration du Précieux-Sang et la réparation des outrages qu'il reçoit. (Pour tous ces détails si édifiants et si élogieux, le lecteur se reportera à la VIE de la vénérée Mère qui est en cours de publication.)

Fondations.

Disons, dès aujourd'hui, que l'œuvre principale de la vénérée Mère Fondatrice, du moins celle qui paraissait lui tenir plus au cœur, fut l'œuvre des fondations. Et si elle affectionnait cette œuvre si particulièrement ; si elle s'y dévoua avec une si grande générosité et un tel oubli d'elle-même, c'est qu'elle ne voyait rien de plus efficace, pour la diffusion du culte du Précieux Sang — sa si tendre dévotion — que l'ouverture d'une nouvelle maison consacrée à l'adoration de ce Sang divin.

La première qu'elle fonda fut celle de Toronto. Inaugurée le 8 septembre 1869, cette maison s'ouvrit dans des circonstances si difficiles qu'il fallait vraiment qu'elle fut confiée à une âme toute pénétrée de confiance en Dieu et tout embrasée de ce feu intérieur qui dévore les obstacles, pour pouvoir réussir.

Cette fondation—qualifiée d'héroïque à plusieurs points de vue—a parfaitement réussi. Elle vit toujours de pauvreté et de sacrifices quotidiens ; mais ses vertus font briller d'un vif éclat la devise des fondateurs : “ Fidélité, Constance, Générosité,” à “ Adorer, Réparer, Souffrir.”

La vénérée Mère a établi dix autres maisons, avant le repos final. (1)

Les Constitutions.

Pendant que s'élevait l'édifice matériel qui devait abriter la communauté des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, Monseigneur Joseph LaRocque, retiré dans ses appartements de la “ Maison Blanche,” élaborait, dans le silence et la prière, sous le regard de son crucifix, — en s'aidant des lumières de la vénérée Mère fondatrice — les Constitutions de l'Institut : ce code d'amour qui détermine l'esprit propre, les exercices de dévotion, les pratiques de pénitence, le mode de gouvernement, en un mot la vie intérieure de la famille religieuse.

(1) L'Institut compte aujourd'hui (1920) quinze monastères : onze au Canada ; trois aux Etats-Unis ; un à Cuba (La Havane.)

Mgr LaRocque avait terminé son long et difficile travail, quand arriva son décès, le 18 novembre 1887.

Décret Laudatif et Approbation Finale.

Grâce au zèle actif et remarquablement dévoué de Mgr L.-Z. Moreau, les Constitutions, louées par les évêques de la Puissance du Canada et par plusieurs prélats des Etats-Unis, obtinrent un décret *laudatif* du Saint-Siège, le 24 novembre 1889.

• Le 3 novembre 1896, Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe, venait ouvrir, au nom de l'Ordinaire, la visite canonique au monastère.

Au cours de sa première instruction, Monseigneur dit à la communauté :

“ Pendant cette visite, . . . je vous demanderai si vous l'aimez beaucoup cette Règle de votre Institut, à laquelle vous devez être d'autant plus attachée *qu'elle porte maintenant le sceau de Saint Pierre.*”

A ces paroles, quelques yeux risquèrent un regard vers Monseigneur.

“Oui, continua-t-il, ce matin, *nous arrivait*, à l'évêché, *le décret approbatif.*”

Un frémissement parcourut les rangs. L'on sentait, au bruit des chaises et des rosaires, que les sœurs faisaient effort pour demeurer assises. Un “*Ah!*” de joyeuse surprise fut retenu en même temps qu'exhalé. Tous les yeux se tournèrent vers notre vénérée Mère

Fondatrice, et — comme nous-mêmes — Mgr Decelles remarqua qu'elle luttait pour comprimer ses sanglots. Elle avait compris et pleurait de bonheur.

Quelles consolations, en effet, durent inonder l'âme de la vénérée Mère, en cette circonstance ! . . . Cette œuvre du Précieux-Sang qui avait pressuré son cœur pendant si longtemps, elle était donc *l'œuvre de Dieu* !.. C'est donc à l'Esprit-Saint qu'elle avait obéi, puisque l'Esprit-Saint, par la voix de la Sainte Eglise, lui en apportait la preuve, en *approuvant*, dans son essence, ce qu'elle avait, non pas "rêvé," non pas "imaginé," mais manifesté, de par la volonté de Dieu, à ses directeurs spirituels, aux jours des aspirations et inspirations de sa jeunesse, aux jours des angoisses de son âme et des tortures de son corps.

Le décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, par lequel Rome couronna l'Oeuvre de la Mère Catherine-Aurélie, en *approuvant* définitivement les Religieuses Adoratrices du Très-Précieux-Sang, date du 20 octobre 1896.

La Mère fondatrice pouvait maintenant chanter son *Nunc dimittis* : la Sainte Eglise approuvait son œuvre, se chargeait de veiller sur elle et de l'aider à marcher vers ses destinées éternelles.

Son départ pour le ciel.

C'est le 6 juillet 1905, après une longue maladie, soufferte avec tout le calme et toute l'énergie de sa

douce et vaillante nature, que Notre-Seigneur rappela à lui sa fidèle épouse.

L'âme constamment élevée vers Dieu, à qui elle s'était totalement abandonnée pour la vie ou la mort, la bien-aimée Fondatrice, à l'expression du désir de ses filles que ses jours fussent prolongés ne savait que répondre : " Selon qu'il plaira à Dieu ; je suis entre ses mains ; sa volonté est ma volonté".

Aux derniers jours de sa vie, elle n'exprima qu'un désir en ce qui la concernait : celui que l'on priât pour elle par l'offrande du Précieux Sang ; et elle redisait souvent la grande parole résumant ses plus intimes aspirations : " Sitio ! " J'ai soif.

La dernière prière officielle de la vénérée mourante fut celle des *Sept Offrandes du Précieux Sang*, que la communauté récita auprès d'elle, à l'heure régulière (8 heures), quelques minutes après qu'elle eût à nouveau reçu le Saint Viatique. (Cette prière est celle de la neuvaine que les sœurs commencent, poursuivent et terminent chaque soir, en faveur des nombreuses personnes qui, de partout, sollicitent, chaque jour, des neuvaines au Précieux Sang.)

Voyant qu'elle touchait à sa fin, la Mère Marie du Saint-Esprit, son assistante, lui demanda d'appeler les bénédictions du ciel sur tous les bienfaiteurs et les amis de l'Institut, et de bénir une dernière fois toutes ses filles agenouillées à ses pieds.

—Oui, oui, répondit-elle, en souriant, toutes....tous.

Quelques minutes après—à huit heures et trente-trois minutes—elle exhalait son dernier soupir, pendant que monsieur l'abbé Emile Roy, aumônier de la communauté, disait et redisait, auprès d'elle, avec les sœurs :

“ Par votre très Précieux Sang, ô Jésus, miséricorde ! ”

Citons encore Laure Conan, la grande admiratrice, l'amie de cœur de Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang.

Après avoir signalé la date de son décès, elle ajoute :

“ Pour ceux qui l'ont connue intimement, son souvenir sacré et cher reste un attrait vers la vie surnaturelle, vers l'amour qui divinise.

“ Son ombre céleste veille sur le cloître austère, foyer de la flamme immortelle et sainte. Jamais supérieure n'eut le commandement plus entraînant, plus suave ; et, par son *Sitio* où elle a mis la fleur de son âme, la mère Catherine-Aurélie reedit toujours à ses filles :

“ Marchons, mes amies, mes sœurs, à la suite de l'Epoux de Sang devenu victime, en nous, avec nous et pour nous, désirant continuer cette vie d'immolation

et de louange à la gloire de son Père et pour le bien des âmes. Notre Amour a été crucifié ; soyons crucifiées avec lui. Il nous a donné tout son Sang, donnons-lui tout notre amour ; lavons ses plaies sacrées avec des larmes d'amour.”



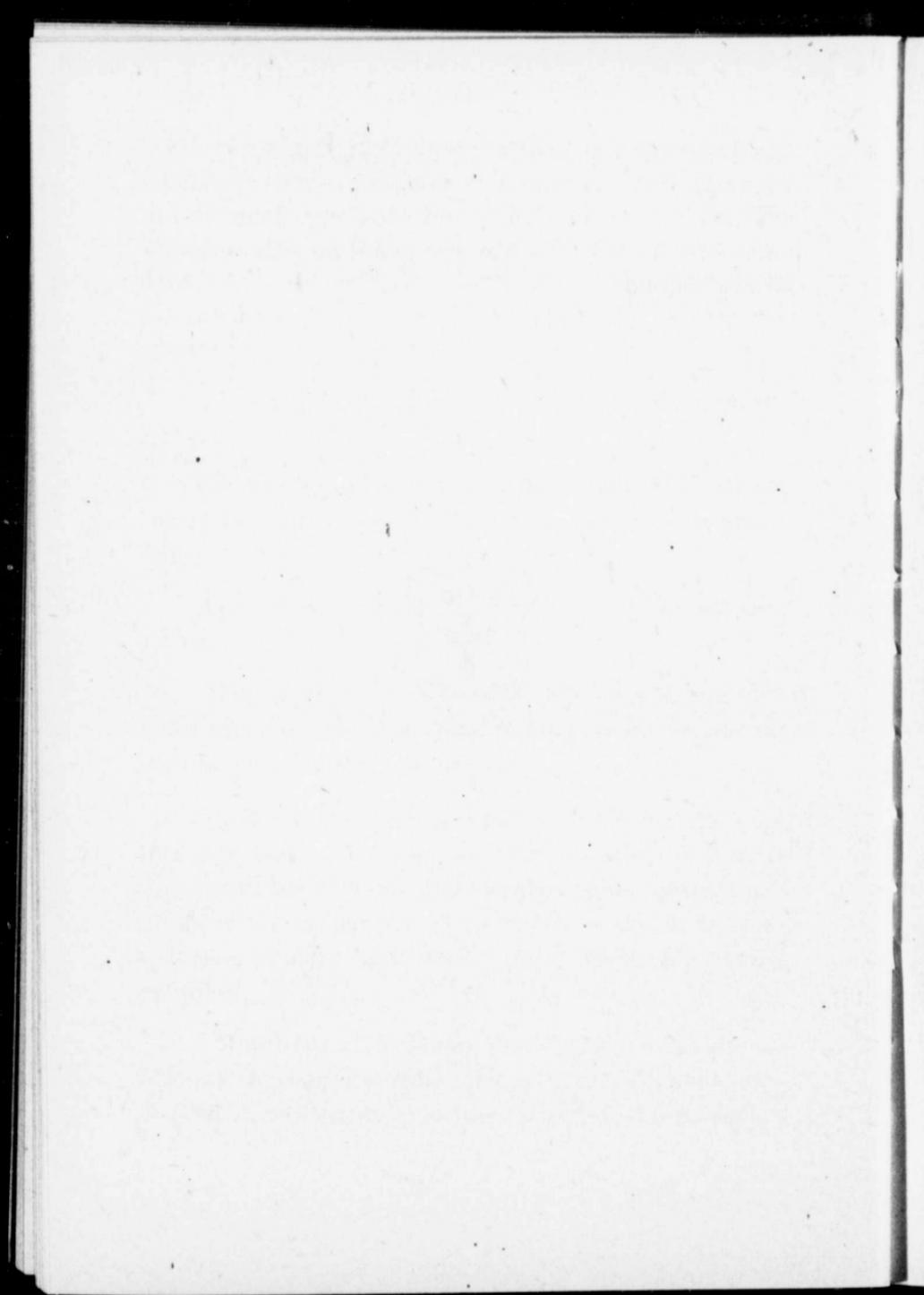


TABLE DES MATIERES

Naissance et enfance de la fondatrice du Précieux-Sang.	7
Ses années de pensionnat.	8
La première manifestation de sa vocation.....	9
Dans sa famille. Son action.....	9
Son intérieur	10
Esprit de prière	10
Esprit de pénitence.....	12
Souffrances morales et physiques.....	13
Examen de sa vocation.....	14
La lumière se fait.....	16
Mgr Prince signale sa volonté. Sa mort.....	20
Mort de Mme Caouette	21
Heures d'angoisse.....	21
Saint Joseph intervient.....	23
Inauguration de l'Institut du Précieux-Sang.....	24
Règlement et premier Monastère	26
Deuxième Monastère.....	27
Prise d'Habit des Fondatrices.....	28
Profession de la Mère Fondatrice.....	28
Le troisième Monastère.....	29
Supérieure locale et générale	31
Fondations.....	31
Les Constitutions.....	32
Décret laudatif et décret appratif.....	33
Son départ pour le ciel	34

204/12^c pocket

605

[The main body of the page is almost entirely blacked out, obscuring the text. Only a few faint, illegible characters are visible.]



